



ÉTAT DE SANTÉ DE LA PETITE ENFANCE EN CORRÈZE

**Exploitation des certificats de santé du 24^{ème} mois
Analyse annuelle
(enfants nés en 2011)**

Une étude du
Conseil Général de la Corrèze
Pôle Proximité et Solidarités
Direction de la Famille
Service de Protection Maternelle Infantile



RAPPORT N° 277-24.a

Jun 2014

ÉTAT DE SANTÉ DE LA PETITE ENFANCE EN CORRÈZE

Exploitation des certificats de santé du 24^{ème} mois
Analyse annuelle
(enfants nés en 2011)

CONVENTION TRIENNALE 2013-2015

Une analyse réalisée par
l'OBSERVATOIRE RÉGIONAL de la SANTÉ du LIMOUSIN
Béatrice ROCHE-BIGAS, Dr Jean-Pierre FERLEY

à partir des données colligées par
le SERVICE de PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
Dr Marie LASAIRE, Chef de Service,

Une étude du
CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORRÈZE
Pôle Proximité et Solidarités
Direction de la Famille

Pilotage
Dr Marie LASAIRE, Chef du service de PMI

INTRODUCTION ET RAPPEL DE LA MÉTHODE

Depuis 2013, l'ORS du Limousin exploite et saisit, à la demande du Conseil Général de la Corrèze (Direction de la Famille), en collaboration avec le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI), les différents certificats de santé de la petite enfance colligés par ce service : certificats de santé du 8^{ème} jour (CS8), du 9^{ème} mois (CS9) et du 24^{ème} mois (CS24).

Pour chaque certificat, un tableau synthétique annuel est dressé et, au terme de trois ans de saisie, une analyse globale sera conduite.

Au-delà des **obligations légales de recueil**, de traitement et de diffusion d'informations fixées par le Ministère, cette exploitation permet non seulement d'affiner les connaissances dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant, mais elle constitue également un véritable **outil d'aide à la décision** permettant de comparer les chiffres corréziens aux données nationales, de **pointer les problèmes existants** et de **décliner territorialement** certains indicateurs colligés, de manière à identifier les territoires dans lesquels les efforts des politiques publiques -et singulièrement ceux des services du Conseil Général- doivent se concentrer. C'est tout l'intérêt des **analyses cartographiques** proposées lors de l'exploitation triennale.

Méthode

- Dans un premier temps, le traitement automatisé des informations recueillies sur les trois certificats de santé a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) qui a reçu un avis favorable.
- Ensuite, il s'est agi pour l'ORS d'adapter le masque de saisie rédigé sous Epi Info, et élaboré depuis plusieurs années pour le département de la Creuse pour les 3 documents, après avoir retenu les items à exploiter et réfléchi à leur pertinence. Parallèlement, une codification adaptée de chaque certificat a été présentée afin de pouvoir fusionner l'ensemble de ces documents en fin de saisie et de permettre, notamment, un suivi longitudinal de chaque enfant, au terme de la convention.
- L'analyse des items repose sur l'application de programmes, déjà utilisés pour la Creuse, permettant des comparaisons avec ce département, outre les comparaisons réalisées au niveau national grâce aux documents fournis par la DREES⁽¹⁾.

Le présent rapport concerne l'**exploitation annuelle** des certificats de santé du 24^{ème} mois des enfants domiciliés en Corrèze et nés au cours de l'année 2011. Ces certificats ont été encodés et saisis par l'O.R.S.

Pour cette analyse au total, **957 certificats** ont été reçus dans le service de PMI de Corrèze et transmis à l'ORS sur 2 196 naissances vivantes domiciliées, recensées par l'Insee pour l'année 2011, affichant un taux de réception de **44%**. (*Nota : le taux attendu au vu des données remontées à la DREES pour l'année 2009 était de 47,7% ; différence significative*).

(1) M. Collet, A. Vilain. Les certificats de santé de l'enfant au 24^{ème} mois (CS24) – Validité 2011. DREES, Série Sources et Méthodes, Juillet 2013, n° 43

1°) Les certificats

- Le taux de réception de certificats de santé du 24^{ème} mois des enfants nés en 2011 et domiciliés en Corrèze est statistiquement plus élevé qu'au niveau national : **44% vs 32%**. Il est cependant plus faible qu'en Creuse (58%).

	Corrèze 2011	France ent.(1) Validité 2011	p	Creuse 2008-10
Naissances vivantes domiciliées	2 196 (2)	803 015		2 992
Nombre de certificats de santé validés	957	252 683		1 723
Taux de réception(3)	43,6%	31,5%	***	57,6%

(1) M. Collet, A. Vilain. Les certificats de santé de l'enfant au 24^{ème} mois (CS24) – Validité 2011. DREES, Série Sources et Méthodes, Juillet 2013, n° 43

(2) Source : Insee – Etat civil, année 2011

(3) Nombre total de certificats reçus à la PMI calculé sur le nombre de naissances

2°) Les conditions de réalisation de l'examen

- En Corrèze, les examens du 24^{ème} mois sont réalisés par un omnipraticien dans un peu plus de la moitié des cas (54%), proportion légèrement inférieure à celle relevée au niveau national (58%). A noter que cette proportion atteint 68% en Creuse.
- De même qu'au niveau national, le secteur privé réalise un peu plus des trois quart des consultations (en Creuse, ce sont plus de 8 consultations sur 10). La proportion de consultations réalisées dans le cadre de la PMI est quant à elle statistiquement plus faible qu'au niveau national (16% vs 22%), mais identique à celle relevée en Creuse (13% ; différence non significative).

Les conditions de réalisation de l'examen (années de naissance)	Corrèze 2011	DREES 2011(1)	p	Creuse 2008-10
➤ Réalisation de l'examen (N=944; TR=98,6%)				
▲ Omnipraticien	54,3%	58,1%	*	68,3%
▲ Pédiatre	45,4%	40,9%	**	31,5%
➤ Cadre de la consultation (N=890; TR=93,0%)				
▲ Cabinet privé	76,3%	74,1%	NS	83,3%
▲ PMI	15,5%	22,2%	***	13,2%
➤ Age moyen de l'enfant au moment de l'examen (N=919 ; TR=96,0%) (min. 13,4 mois – max. 35,2 mois – médiane 24,4 mois)	24,6 m	ND	--	24,7 m

(1) M. Collet, A. Vilain. Les certificats de santé de l'enfant au 24^{ème} mois (CS24) – Validité 2011. DREES, Série Sources et Méthodes, Juillet 2013, n° 43

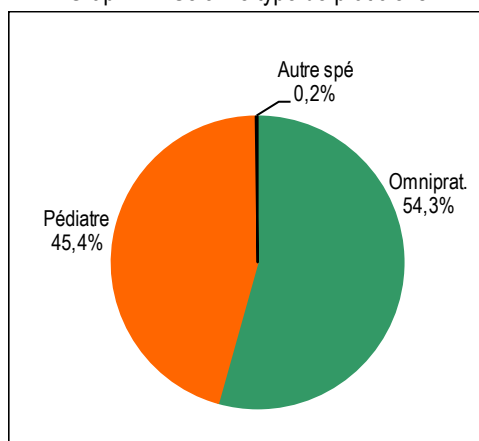
ND : Non disponible

Comparaisons Corrèze vs France :

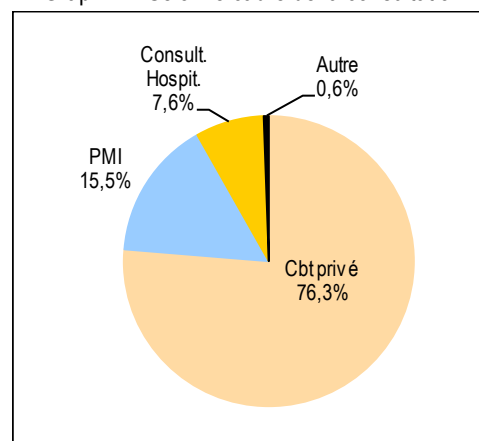
* p < 0,05 - ** p < 0,01 - *** p < 0,001 - NS : Non significatif
NC : Non comparable

Origine des examens

Graph. 1 - Selon le type de praticiens



Graph. 2 - Selon le cadre de la consultation



3°) L'environnement familial et le mode de garde

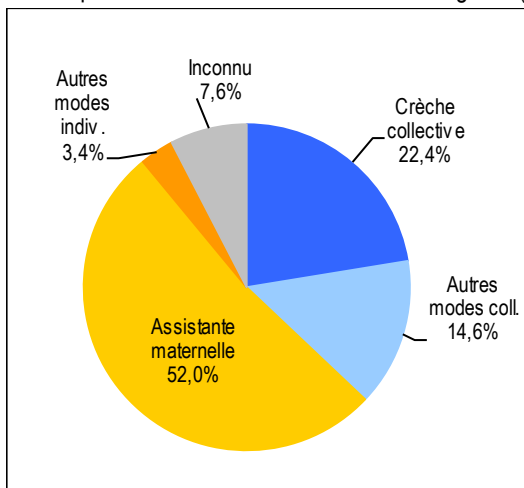
- Les deux tiers des mères (67%) se déclarent actives aux deux ans de l'enfant, proportion plus élevée qu'au niveau national (58%) et voisine de celle relevée en Creuse.
- Pour les enfants nés en 2011, en Corrèze, 91% des pères sont en activité professionnelle ; le taux de chômage déclaré est identique à celui relevé en France (7%). La proportion de pères se déclarant au foyer représente 1%.
- A deux ans, 71% des enfants corréziens sont gardés par un tiers : proportion significativement supérieure à celles retrouvées en France et en Creuse (respectivement 58% et 62%). L'assistante maternelle agréée est le mode de garde privilégié dans le département, comme ailleurs (plus de la moitié de ceux gardés par un tiers). Un peu plus d'un enfant corrézien sur trois est gardé en mode collectif, dont 60% en crèche collective. Ce mode de garde concerne plus d'un enfant sur cinq gardé par un tiers, de même qu'en France (un sur dix seulement en Creuse).

L'environnement familial et le mode de garde (années de naissance)	Corrèze 2011	DREES 2011 ⁽¹⁾	p	Creuse 2008-10
➤ Profession de la mère (N=735; TR=76,8%)				
▲ Employées	65,4%	63,4%	***	69,2%
▲ Professions intermédiaires	9,8%	9,5%	NS	2,6%
▲ Cadres, professions intellectuelles supérieures	13,7%	18,4%	**	13,1%
➤ Activité de la mère (N=810; TR=84,6%)				
▲ Actives	67,2%	57,6%	***	63,1%
▲ Au foyer ou en congé parental	24,4%	30,7%	***	27,7%
▲ Au chômage	6,8%	7,2%	NS	5,2%
➤ Profession du père (N=824; TR=86,1%)				
▲ Employés	47,6%	41,9%	***	39,3%
▲ Ouvriers	18,6%	21,2%	NS	22,9%
▲ Agriculteurs	4,7%	2,1%	***	11,5%
➤ Activité du père (N=740; TR=77,3%)				
▲ Actifs	90,8%	86,3%	***	88,9%
▲ Au chômage	5,7%	7,2%	NS	5,5%
▲ Au foyer ou en congé parental	1,1%	2,0%	NS	1,6%
➤ Composition du foyer : 3 enfants ou plus (N=890; TR=93,0%)	18,8%	19,8%	NS	17,8%
➤ Enfant gardé par un tiers (N=957; TR=100%)	71,4%	58,2%	***	61,7%
▲ Gardé en crèche collective ⁽²⁾	22,4%	21,3%	NS	11,9%
➤ Mode de garde individuel (N=683; 100%) ⁽²⁾	55,3%	54,2%	NS	68,1%
▲ Dont assistante maternelle indépendante ⁽²⁾	52,0%	48,7%	NS	63,2%

(1) M. Collet, A. Vilain. Les certificats de santé de l'enfant au 24^{ème} mois (CS24) – Validité 2011. DREES, Série Sources et Méthodes, Juillet 2013, n° 43
(2) Calculé sur l'ensemble des enfants gardés par un tiers (n=683)

Comparaisons Corrèze vs France :
* p < 0,05 - ** p < 0,01 - *** p < 0,001 - NS : Non significatif
NC : Non comparable

Graph. 3 – Répartition des enfants selon le mode de garde (n=683)



4°) La vaccination

- Bien que les différences semblent minimales, les couvertures vaccinales (DTP, Coqueluche et Haemophilus - 4 doses) relevées en Corrèze sont significativement plus faibles que celles enregistrées au niveau national.
- En revanche, les couvertures contre l'hépatite B (2 doses) et contre le pneumocoque (≥ 1 dose) sont statistiquement supérieures aux taux retrouvés au niveau national. Il en va de même pour celle contre le ROR.
- Pour les enfants nés en 2011, la couverture par le BCG est marginale dans le département (12%) ; au niveau national, ce taux de couverture n'est plus communiqué, ce vaccin ne restant recommandé que pour des "populations à risque" et notamment pour les résidents de certains secteurs d'Ile-de-France.

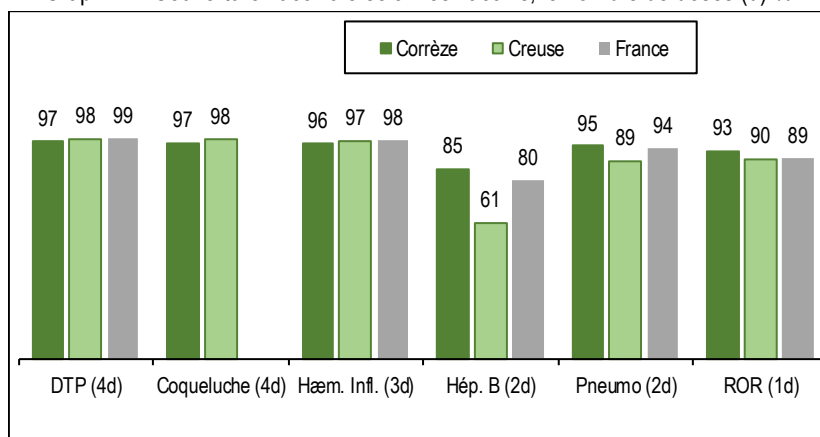
La vaccination (années de naissance)	Corrèze 2011	DREES 2011 ⁽¹⁾	p	Creuse 2008-10
➤ DTP - 3 doses + rappel (N=957; TR=100%) ⁽²⁾	97,2%	98,7%	***	98,3%
➤ Coqueluche - 3 doses + rappel (N=957; TR=100%) ⁽²⁾	96,5%	98,4%	***	97,9%
➤ Hæmophilus Influenzae - 3 doses + rappel (N=957; TR=100%) ⁽²⁾	96,1%	97,6%	**	97,4%
➤ Hépatite B – Au moins 2 doses (N=957; TR=100%) ⁽²⁾	85,2%	79,6%	***	60,9%
dont 3 doses	82,2%	74,3%	***	56,6%
➤ Pneumocoque – Au moins 1 dose (N=957; TR=100%) ⁽²⁾	95,1%	93,8%	NS	88,6%
dont 3 doses ou plus	90,7%	88,8%	NS	83,0%
➤ ROR – Au moins 1 dose (N=957; TR=100%) ⁽²⁾	92,9%	89,4%	***	83,6%
dont 2 doses	72,6%	67,3%	***	53,7%
➤ BCG fait (N=716; TR=74,8%)	11,6%	ND	--	15,2%

(1) M. Collet, A. Vilain. Les certificats de santé de l'enfant au 24^{ème} mois (CS24) – Validité 2011. DREES, Série Sources et Méthodes, Juillet 2013, n° 43

(2) Calculé sur la totalité des CS (n=957), en considérant que les non remplis sont des "non" ou "non faits" – Les taux creusois ont été calculés sur le même mode.
ND. Non disponible

Comparaisons Corrèze vs France :
* p < 0,05 - ** p < 0,01 - *** p < 0,001 - NS : Non significatif
NC : Non comparable

Graph. 4 – Couverture vaccinale selon les vaccins, le nombre de doses (d) %-



5°) Les antécédents

- Des antécédents sont signalés pour 11% des enfants de deux ans en Corrèze (vs 14% au niveau national). On constate que 3% des enfants vus lors de l'examen du 24^{ème} mois ont des antécédents d'affections broncho-pulmonaires à répétition et un peu plus d'1% des antécédents d'accidents domestiques.
- Une hospitalisation en période néonatale est relevée pour 4% des enfants (6% en France) ; dans le département, les problèmes respiratoires ont nécessité une hospitalisation pour un peu plus d'1% des 957 enfants vus pour cet examen.

Les antécédents (années de naissance)	Corrèze 2011	DREES 2011 ⁽¹⁾	p	Creuse 2008-10
➤ Antécédents durant les 24 premiers mois (N=957)⁽²⁾	10,5%	13,5%	***	20,2%
Dont affections broncho-pulmonaires à répétition ⁽²⁾	2,9%	ND	--	6,3%
Dont accidents domestiques ⁽²⁾	1,5%	ND	--	4,8%
Dont chutes / traumatismes	1,2%	ND	--	2,8%
➤ Proportion d'enfants hospitalisés en période néonatale (N=957)⁽²⁾	4,2%	6,0%	*	5,8%
Problèmes respiratoires ⁽²⁾	1,2%	ND	--	1,2%
Conséquences de malformations congénitales ⁽²⁾	0,3%	ND	--	0,4%
Problèmes digestifs ⁽²⁾	0,5%	ND	--	1,8%
➤ Nbre moyen d'hospitalisations depuis la naissance > 0 (N=40)	1,2	ND	--	1,4

(1) M. Collet, A. Vilain. Les certificats de santé de l'enfant au 24^{ème} mois (CS24) – Validité 2011. DREES, Série Sources et Méthodes, Juillet 2013, n° 43

(2) Calculé sur la totalité des CS (n=957), en considérant que les non remplis sont des "non" ou "non faits" – Les taux creusois ont été calculés sur le même mode.

ND. Non disponible

Comparaisons Corrèze vs France :

* p < 0,05 - ** p < 0,01 - *** p < 0,001 - NS : Non significatif
NC : Non comparable

6°) L'allaitement

- L'allaitement au sein concerne près de la moitié des enfants corréziens (49%), proportion statistiquement inférieure à celle publiée au niveau national (59%), mais supérieure à celle relevée en Creuse (43%). Lorsqu'elles allaitent, les mères corréziennes le font moins longtemps qu'en Creuse (20 semaines vs 23).
- Un allaitement de plus de 3 mois a été retrouvé pour 62% des mères pour lesquelles les items⁽²⁾ sont renseignés et en Creuse, cette proportion atteint 68%. La proportion retrouvée au niveau national (36%) montre un tel écart qu'elle peut laisser penser que le mode de calcul n'est pas le même et qu'en conséquence, les chiffres ne peuvent pas être comparés.
- Un peu moins d'une mère sur cinq parmi celles qui ont allaité exclusivement au sein et pour lesquelles la durée de cet allaitement exclusif est connue l'ont fait pendant 6 mois ou plus.

L'allaitement (années de naissance)	Corrèze 2011	DREES 2011 ⁽¹⁾	p	Creuse 2008-10
➤ Allaitement au sein (N=819; TR=85,6%)	49,3%	59,1%	***	43,0%
▲ Durée moyenne de l'allaitement (N=396) (min. 1 sem. – max. 99 sem. – médiane 14 sem.)	20,2 s.	ND	--	23,2 s.
▲ Dont allaitement exclusif au sein (N=278)	14,5 s.	ND	--	15,0 s.
▲ Proportion de femmes ayant allaité 3 mois ou plus⁽²⁾	62,4%	35,8%	***	68,0%
▲ Proportion de femmes ayant allaité 6 mois ou plus⁽²⁾	34,1%	20,0%	***	34,4%
▲ Proportion de femmes ayant allaité 6 mois ou plus au sein exclusivement⁽³⁾	18,1%	ND	--	23,8%

(1) M. Collet, A. Vilain. Les certificats de santé de l'enfant au 24^{ème} mois (CS24) – Validité 2011. DREES, Série Sources et Méthodes, Juillet 2013, n° 43

(2) Parmi les femmes ayant déclaré avoir allaité et ayant renseigné une durée totale d'allaitement (N=396)

ND. Non disponible

(3) Parmi les femmes ayant déclaré avoir allaité et ayant renseigné une durée d'allaitement exclusif au sein (N=278)

Comparaisons Corrèze vs France :

* p < 0,05 - ** p < 0,01 - *** p < 0,001 - NS : Non significatif
NC : Non comparable

7°) L'état de santé de l'enfant

- 86% des enfants pour lesquels les items étaient renseignés ont un développement psychomoteur qualifié de satisfaisant avec les 6 items proposés dans le certificat positifs.
- La proportion d'enfants en surcharge pondérale à deux ans est identique en Corrèze et en Creuse (6% vs 7%), mais statistiquement supérieure pour les filles (8% vs 4% pour les garçons).
- Un examen de la vue et/ou de l'audition est noté comme anormal chez 3 à 4% des enfants ayant bénéficié d'un tel examen et pour lesquels l'item a été renseigné, mais les taux de remplissage sont médiocres et notamment pour l'examen de l'audition (55%).
- Un risque de saturnisme a été signifié dans 0,6% des certificats documentés (1,1% au niveau national), mais là encore, avec un taux de remplissage faible (56%).
- 6% des certificats mentionnent une affection au moment de l'examen, proportion significativement inférieure à celle relevée niveau national (9%).
- 3% des enfants corréziens nés en 2011 sont considérés comme étant à surveiller et, dans une même proportion, sont à orienter vers une consultation médicale spécialisée. En Creuse, ils sont un peu moins de 5% à nécessiter une surveillance médicale.

L'état de santé de l'enfant (années de naissance)	Corrèze 2011	DREES 2011 ⁽¹⁾	p	Creuse 2008-10
➤ Développement psychomoteur satisfaisant (6 items positifs) (N=939; TR=98,1%)	85,7%	ND	--	84,1%
➤ Marche acquise (N=925; TR=96,6%)	99,7%	ND	--	99,3%
➤ Age moyen de l'acquisition de la marche (N=869; TR=90,8%) (min. 9 m – max. 24 m. – médiane 13 m)	13,8 m	ND	--	13,8 m
➤ Poids de l'enfant (N=946; TR=98,8%) (min. 8,2 kg – max. 20,2 kg – médiane 12,0 kg)	12,1 kg	ND	--	12,1 kg
➤ Taille de l'enfant (N=943; TR=98,5%) (min. 77 cm – max. 97,5 cm – médiane 87 cm)	86,8 cm	ND	--	86,9 cm
➤ Indice de Masse Corporelle moyen (N=942; TR =98,4%) (min. 11,98 – max. 26,37 – médiane 15,92)	16,03	ND	--	16,07
➤ Proportion d'enfants en insuffisance pondérale (N=918; TR=95,8%)	8,3%	ND	--	9,4%
➤ Proportion d'enfants en surcharge pondérale (N=918; TR=95,8%) Dont obésité	6,1% 1,1%	ND ND	-- --	7,0% 1,6%
➤ Nombre moyen de dents (N=416; TR=43,6%)	17 d	ND	--	16 d
➤ Enfants avec des dents cariées (N=387; TR=40,3%)	0,3%	ND	--	0,8%
➤ Examen de l'œil : normal (N=754; TR=78,8%)	97,2%	95,8%	NS	98,0%
➤ Examen de l'audition : normal (N=529; TR=55,3%)	96,2%	95,1%	NS	97,1%
➤ Présence de risque de saturnisme (N=535; TR=55,9%)	0,6%	1,1%	NS	1,0%
➤ Affections actuelles (N=957; TR=100%) ⁽²⁾	5,6%	9,3%	***	6,6%
▲ Trisomie ⁽²⁾	0%	< 0,1%	NS	0%
▲ Luxation de la hanche ⁽²⁾	0,1%	< 0,1%	NS	0,1%
▲ Fente labio-palatine ⁽²⁾	0,1%	0,1%	NS	0%
▲ Cardiopathies congénitales ⁽²⁾	0,3%	0,2%	NS	0,5%
▲ Malformation urinaire ⁽²⁾	0,2%	ND	--	0,4%
▲ Eczéma ⁽²⁾	0,6%	ND	--	0,9%
➤ Nécessité d'une surveillance médicale (N=957; TR=100%)	2,9%	ND	--	4,6%
➤ Nécessité d'une consultation méd. spécialisée (N=957; TR=100%)	3,1%	ND	--	3,5%

(1) M. Collet, A. Vilain. Les certificats de santé de l'enfant au 24^{ème} mois (CS24) – Validité 2011. DREES, Série Sources et Méthodes, Juillet 2013, n° 43

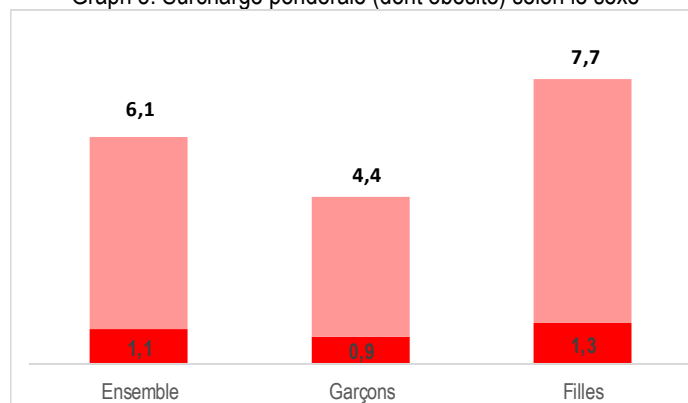
(2) Calculé sur la totalité des CS (n=957), en considérant que les non remplis sont des "non" – Les taux creusois ont été calculé sur le même mode.

ND. Non disponible

Comparaisons Corrèze vs France :

* p < 0,05 - ** p < 0,01 - *** p < 0,001 - NS : Non significatif
NC : Non comparable

Graph 5. Surcharge pondérale (dont obésité) selon le sexe



La présente analyse constitue la première exploitation annuelle des certificats du 24^{ème} mois confiée à l'O.R.S. par le Conseil Général de la Corrèze. On rappelle qu'au terme de trois années, une exploitation plus détaillée sera proposée, avec notamment une déclinaison territoriale de certains indicateurs.

ANNEXE

Calendrier de remise des rapports sur la convention actuelle (Oct. 2013)

Année de remise des documents	CS 8	CS 9	CS 24	Suivi longitudinal à 24 mois
2013	CS8-0 (2012) ANALYSE RETROACTIVE	CS9-0 (2011) ANALYSE RETROACTIVE Janvier 2014		
2014	CS8-1 (2013) SYNTHESE ANNUELLE Avril 2014	CS9-1 (2012) SYNTHESE ANNUELLE Février 2014	CS24-1 (2011) SYNTHESE ANNUELLE Mai 2014	
2015	CS8-2 (2014) SYNTHESE ANNUELLE Avril 2015	CS9-2 (2013) SYNTHESE ANNUELLE Février 2015	CS24-2 (2012) SYNTHESE ANNUELLE Mai 2015	
2016	CS8-3 (2013-2015) ANALYSE TRIENNALE Mai 2016	CS9-3 (2012-2014) ANALYSE TRIENNALE Mars 2016	CS24-3 (2011-2013) ANALYSE TRIENNALE Juin 2016	DEVENIR à 2 ANS Septembre 2016

- Rapport actuel
- Rapport déjà remis
- Rapports à venir